

# CONSEIL MUNICIPAL du Vendredi 30 Octobre 2020 à 18 h

**Date de convocation du Conseil Municipal :** 26 octobre 2020

**Présents :** Mme Véronique RUMEAU, M. Guy FREBY, M. Patrick VOISIN, Mme Marie Thérèse VENOUX  
Mme Romane COMBES, Mme Cécile GAJAN MME, Mme Isabelle PORRO, Mme Marie France SEGARD, M.  
Sébastien LOUBES, M. Daniel VENOUX, M. Anselme BONNEL

**Procurations :** M. Adrien MARROU à M. Sébastien LOUBES, Mme Odile CHAUFFOUR à Mme Marie Thérèse  
VENOUX, Mme Estelle DELPON à M. Guy FREBY, Mme Audrey SURRE à Mme Véronique RUMEAU

**Secrétaire de séance :** Mme Marie Thérèse VENOUX

## ORDRE DU JOUR:

- 1 Formation sur le PCS par M. Patrick BIZE
- 2 Point sur le projet du PCS (Plan Communal de Sauvegarde)
- 3 DM1
- 4 PLUI (PLU adopté par la Commune opposable aux tiers en 2019)
- 5 Point sur les travaux  
Travaux d'assainissement  
Eglise mérule
- 6 Questions diverses

**Validation du compte rendu du dernier Conseil Municipal du vendredi 25 sept 2020**

### **1- Formation sur le PCS par M. Patrick BIZE (Ancien conseiller municipal de la commune)**

M. Patrick BIZE a participé à l'élaboration du PCS de la Commune en 2019, il nous présente les grandes lignes de ce plan. Il s'agit d'un outil de planification des actions pour assurer la protection de la population en réponse aux risques :

- Sanitaires
- Nucléaire
- Terroristes

### **2- Point sur le projet du PCS (Plan Communal de Sauvegarde)**

Un exercice sur la Commune aura lieu en décembre à la Mairie ainsi qu'à l'école.

Ce plan sera présenté lors du prochain conseil municipal après formalisation par Patrick Voisin (Cécile et Maité se chargeant de la partie sanitaires).

### 3 DM1 (Décision Modificative N°1)

Il est nécessaire de faire quelques ajustements :

- **Fonds d'amorçage** (fonds donné par l'Etat aux Ecoles) 784€+ 1516€ soit 2300€, encaissé par la commune mais est destiné au SIVE.
- **Une inversion en opération d'ordre**
- **Diminution de la dépense du foyer**

DM1 votée à l'unanimité

Article 615221	-3182
Article 65548	+2300
Article 739223	+882
Total Fonctionnement	0
Article 2031/040	-1560
Article 2031/041	+1560
Article 2188	+5000
Article 2313	-5000
Total Investissement	0

**Adopté à l'unanimité.**

### 4 PLUI (PLU adopté par la Commune opposable aux tiers en 2019)

La loi du 24 mars 2014 dite « loi ALUR » : les communautés de communes et d'agglomération non compétentes pour l'élaboration des documents d'urbanisme (PLUI) le deviennent de plein droit le premier jour de l'année suivant l'élection du Président de la communauté consécutive au renouvellement général des conseil municipaux et communautaires sauf si les communes s'y opposent opposition par délibération des Conseils Municipaux dans les trois mois qui précèdent, d'au moins 25% des communes représentant au moins 20% de la population.

Les communes doivent délibérer entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre 2020. Elles peuvent s'opposer à ce transfert et accepter à tout moment le transfert de cette compétence.

Avant que les communes ne transfèrent la compétence PLUI à la Communauté d'Agglomération du pays de Foix-Varilhes, il serait souhaitable que celle-ci ait élaboré son projet de territoire ; il n'y a pas lieu de se précipiter.

**Après discussion ce transfert de compétence est rejeté à l'unanimité.**

### 5-Point sur les travaux

**Rénovation Foyer Mille clubs** : la ligne téléphonique de secours est enfin branchée, les travaux sont achevés.

**Tavaux d'assainissement SMDEA** : les travaux avancent rapidement et vont atteindre le niveau du Chemin des Vignes. Un sens interdit y sera mis en place dans le sens Foix – Epicerie. Une information sera donnée aux riverains du Chemin des Vignes.

Lors de leur intervention à Jean de Gaillard les réseaux électriques et téléphoniques seront enterrés.

**Eglise- La Mérule** : problème de retard de la fin des travaux (dalle et cloisons) Madame le Maire va intervenir auprès de l'entreprise VIVANCOS en charge de ces travaux.

#### 5- Questions Diverses :

**ORANGE** : la société ORANGE a proposé à Madame le Maire l'installation d'une antenne relais sur la zone du stade municipal à proximité du Foyer. Une étude technique nous sera présentée concernant ce projet qui servira de base à une décision communale par la suite.

**Le Journal de St Pierre** : l'Echo de Saint-Pierre-de-Rivière- un comité de rédaction composé de cinq personnes (Véronique-Isabelle – Cécile- Guy et Maité) est mis en place 1<sup>ère</sup> réunion mardi 03/11 à 17h

**Rappel des règles de civilité concernant les déchets** : celui-ci sera fait par Guy Freby en charge de la commission environnement auprès de la population.

**Cérémonie du 11 novembre à 11h** : celle-ci aura lieu à huis clos en présence des pompiers, des gendarmes et du Conseil Municipal

**Défibrillateur** : Cécile et Maité ont adressé à la C N P un dossier de pose d'un défibrillateur et demandé des subventions à divers organismes. Après plusieurs devis l'installation serait assurée par SERENYS, entreprise spécialisée du secteur.

**PAAJIP** : suite à la rencontre d'Isabelle et de Laura SONNEVILLE en charge au PAAJIP de l'animation sur notre territoire, celle-ci interviendra à/c du 1<sup>er</sup> trim 2021. Un questionnaire va être adressé prochainement aux jeunes de la Commune afin de connaître leurs besoins.

Fin du Conseil Municipal 22h

La Secrétaire

M T VENOUX



Le Maire

Véronique RUMEAU

